

PRÉPARER À L'ÉPREUVE DE FIN DE PREMIÈRE LES ÉLÈVES NE POURSUIVANT PAS LA SPÉCIALITÉ EN TERMINALE

Cette ressource s'adresse aux professeurs de l'enseignement de spécialité de théâtre qui mettent en œuvre le programme de 2019 et préparent l'évaluation des élèves qui ne poursuivent pas l'enseignement de spécialité en terminale¹.

Au rappel des attendus de l'épreuve commune de contrôle continu de l'enseignement de théâtre suivi uniquement pendant la classe de première succéderont des propositions permettant de préparer les lycéens à cet examen.

Pour finir, la question de l'articulation du travail entre les élèves qui auront décidé de poursuivre la spécialité en terminale et ceux qui auront choisi de passer l'examen en première sera abordée.

En quoi consiste l'épreuve de fin de première?

L'épreuve de fin de première est destinée aux élèves qui ont choisi la spécialité théâtre en fin de seconde et qui décident d'abandonner cet enseignement au terme de l'année de première. Les élèves qui poursuivent la spécialité théâtre en terminale passent l'examen l'année suivante.

La note de service n°2019-059 datée du 18-4-2019² définit les épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première. Comme pour tous les enseignements artistiques, l'épreuve de théâtre se déroule en deux parties consécutives : la première a pour but d'évaluer les compétences pratiques du candidat ; la seconde, ses connaissances et compétences culturelles.

Chaque partie de l'épreuve fait se succéder une présentation par le candidat et un entretien avec le jury, composé de l'artiste partenaire et du professeur en charge de l'enseignement.

Première partie : compétences relatives à la pratique théâtrale (sur 10 points)

Durée : 15 minutes

- Présentation du candidat (de 5 à 7 minutes maximum)

« Le candidat interprète une scène, issue du travail mené en classe durant l'année scolaire. Cette scène peut être jouée seul ou associer plusieurs élèves de la classe (de 2 à 5). À l'issue de sa prestation, le candidat expose les caractéristiques dramaturgiques, techniques, esthétiques de la scène interprétée et présente la démarche du travail et les choix artistiques qui ont présidé à sa réalisation. Le jury peut ensuite proposer au candidat une consigne de re-jeu »³.

- Entretien avec le jury (temps restant, soit 8 à 10 minutes)

Le jury interroge le candidat sur « certains aspects de l'interprétation proposée et sur les effets éventuels du re-jeu ». Il l'amène à approfondir certains points de la proposition, à relier celle-ci aux thèmes d'étude de l'année et aux spectacles vus.

Deuxième partie : connaissances et compétences relatives à la culture théâtrale et artistique (sur 10 points)

Durée : 15 minutes

- Présentation du candidat (5 minutes maximum)

Le candidat présente rapidement les différents éléments de son parcours de formation en enseignement de spécialité de théâtre de première. Ces éléments sont consignés dans son carnet de bord qui aura été transmis au jury en amont de l'épreuve. Il choisit ensuite « une notion, un spectacle, un texte, une expérience qui ont particulièrement retenu son attention et nourri sa réflexion. Puis, dans un exposé, il en donne les raisons ».

- Entretien avec le jury (temps restant)

En prenant appui sur le carnet de bord, le jury interroge le candidat pour « évaluer ses connaissances et la qualité de sa réflexion dramaturgique ».

Comment préparer les élèves à l'épreuve ?

Il convient tout d'abord de souligner qu'à travers cette épreuve de fin de première, ce sont des compétences et connaissances qui ont toujours été au cœur de l'enseignement du théâtre qui se voient appréciées, même si les modalités d'évaluation, elles, varient.

Les programmes de 2019 s'inscrivent dans la continuité des précédents en ce qu'ils préconisent d'appréhender cette discipline à travers la « pratique du jeu et de la scène, la pratique du spectateur ou de spectatrice, l'acquisition d'une culture théâtrale ».

L'enseignant et le partenaire artistique sont amenés à travailler la dimension pratique du jeu théâtral, dans un aller-retour réflexif permettant la construction progressive d'un ensemble cohérent de savoirs. Le double regard de l'artiste partenaire et du pédagogue nourrit de manière substantielle l'articulation de la pratique et de la théorie. L'élève est invité à s'approprier ce qu'il expérimente par la pratique (du jeu et du regard, en classe et/ou au théâtre) par le biais du carnet de bord.

Apprendre à tenir un carnet de bord

Cet outil est lié depuis longtemps à l'enseignement du théâtre, mais le fait qu'il soit transmis au jury en amont de l'examen de fin de première est une nouveauté. La préparation des « renonçants » à leur épreuve est indissociable d'un accompagnement à la tenue du carnet. Celui-ci est un moyen, pour tous les élèves de garder une trace du travail réalisé sur le plateau (qu'il s'agisse du sien ou de celui de ses camarades), des indications de jeu ou des conseils donnés, des étapes du processus de création avec ses ratages et ses découvertes.

Le carnet permet également de revenir sur la pratique de spectateur. L'élève peut y consigner le travail qui a été réalisé en classe, en amont du spectacle, pour préparer la représentation. Les observations, impressions, remarques subjectives, recueillies pendant ou après le spectacle (sous formes de notes, schémas, esquisses, réflexions,...) y ont toutes leur place, tout comme le retour collectif réalisé en classe, et qui vise à amener l'élève vers une analyse construite et objectivée. Il est un instrument essentiel dans la construction réflexive du savoir et des compétences, ainsi que dans l'acquisition de l'autonomie de l'élève. La ressource⁴ consacrée au [carnet de bord](#) permettra d'approfondir cet aspect du travail.

Travailler le jeu dans un retour réflexif

La scène évaluée au moment de l'examen est « issue du travail mené en classe durant l'année scolaire. Cette scène peut être jouée seul ou associer plusieurs élèves de la classe (de 2 à 5) ». Le programme rappelle que « deux projets au moins sont menés dans l'année, portant sur des matériaux différents du point de vue de l'époque, des formes d'écritures, des registres »⁵ Ils seront choisis parmi une liste de propositions : le théâtre antique, le théâtre au Moyen Âge, le théâtre occidental des XVII^e et XVIII^e siècles, le théâtre au XIX^e, le théâtre moderne, le théâtre brechtien et post-brechtien, le théâtre contemporain. La pratique est travaillée au cours de l'année, sous le double regard de l'enseignant et de l'artiste partenaire. Le re-jeu, à travers une consigne de changement d'espace, d'intention par exemple, sera fréquemment proposé aux élèves afin que ceux-ci ne soient pas déstabilisés par une telle suggestion le jour de l'examen. Les élèves devront être pleinement associés aux projets menés sur le plateau, afin de pouvoir dégager les « caractéristiques dramaturgiques, techniques, esthétiques » de la scène qu'ils présenteront à l'examen, ainsi que « la démarche du travail et les choix artistiques qui ont présidé à sa réalisation » (note de service n° 2019-059 du 18-4-2019). Le candidat n'est pas seulement évalué sur ses compétences pratiques. Sa capacité à analyser la scène présentée et son inscription dans le projet global sera également appréciée. L'équipe pédagogique veillera donc à « accompagner le travail de plateau dans la recherche affirmée d'une démarche artistique lisible et pensée ». L'enseignement se fondera sur un aller-retour entre expérimentation pratique et retour réflexif, qui pourra prendre différentes formes (temps d'échange collectif au cours d'une séance de pratique ou à la fin de celle-ci, consigné sur le carnet de bord en classe ou à la maison ; rédaction -individuelle ou collective- de comptes-rendus de séance, de notes d'intention, de programmes consacrés au travail de plateau, réalisation d'émission de radio, reportages, articles de presse, etc.).

Retrouvez éducol sur



4. Voir la ressource intitulée *Tenir un carnet de bord : la mémoire d'un processus de création*

5. [Programme](#) de l'enseignement de spécialité d'arts en première générale, BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Construire sa culture théâtrale

À travers la deuxième partie de l'épreuve, ce sont les connaissances et compétences relatives à la culture théâtrale de l'élève qui seront évaluées. Celle-ci s'échafaude bien entendu en partie à travers le parcours du spectateur imaginé par le professeur. Le programme indique que celui-ci « se construit à travers neuf spectacles au minimum durant l'année ». La diversification des propositions artistiques offertes au regard des élèves enrichit la culture de l'élève. Les spectacles nourrissent de manière substantielle les lycéens, stimulant leur réflexion et leur créativité. C'est pourquoi il importe de faire « varier les lieux et conditions de la représentation, proposer des spectacles différents par leur rapport au texte, à la fiction, à la construction du sens, à l'image, à l'émotion du spectateur ; faire découvrir des processus de création et d'écriture divers, des usages variés de la technique, des formes hybrides contemporaines à côté de mises en scène de textes du répertoire ». L'école du spectateur reste un des volets majeurs de l'enseignement. Elle pourra donner lieu à des questions lors de l'entretien prévu pendant l'examen.

Par le biais du parcours du spectateur, l'élève consolide l'histoire du théâtre abordée en classe et sur le plateau. Ses connaissances sont étayées par des lectures de textes dramatiques et théoriques, des exposés, divers travaux menés à partir d'archives (captations vidéo, photographies de mises en scène, programmes, articles, bandes-son, ...), etc. L'examen prévoit d'évaluer la « réflexion dramaturgique » du candidat. Il convient de développer ces compétences dans l'approche des textes. Le professeur préparera les élèves à l'étude des tensions induites par le texte théâtral dans son rapport à la scène. Il pourra pour cela se reporter à quelques articles et ouvrages de référence, parmi lesquels :

Bibliographie indicative

- BOUDIER Marion, CARRE Alice, DIAZ Sylvain, METAIS-CHASTANIER Barbara, *De quoi la dramaturgie est-elle le nom?*, Paris, L'Harmattan, coll. Univers théâtral, 2014.
- DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie?*, Actes Sud-Papiers, coll. Apprendre, 2017.
- DORT Bernard, « L'état d'esprit dramaturgique », *Théâtre/Public*, n° 67, janvier-février 1986.
- DORT Bernard, article « Dramaturgie », dans Michel CORVIN (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, p. 265-266, 1991.
- VINAVER Michel (dir.), *Écritures dramatiques, Essais d'analyse de textes de théâtre*, Actes Sud, 1993

S'entraîner à l'oral et à l'argumentation

L'examen de fin de première est exclusivement oral. Le carnet de bord, transmis au jury en amont de l'épreuve, sert de point d'appui à la présentation et à l'interrogation du candidat, mais il n'est pas évalué en lui-même. Le professeur veillera à sensibiliser les candidats sur les compétences attendues lors d'un examen oral (regard, adresse, éloquence, ...). Les élèves ayant suivi l'enseignement théâtral seront particulièrement sensibles et entraînés à ces attendus. On rappellera aux lycéens que les deux parties de l'épreuve se déroulent selon le même schéma : la prestation du candidat est à chaque fois suivie d'un entretien. Lors de l'examen, le jury aura à cœur de s'appuyer sur les propos et les connaissances du candidat pour mettre en valeur ses capacités d'analyse, de réflexion et son jugement esthétique, plutôt que de chercher à pointer d'éventuelles lacunes. Parallèlement, l'élève sera exercé à développer son propos, réagir aux propositions du jury, tout en restant toujours à l'écoute de celui-ci, plutôt qu'à limiter ses réponses à quelques mots. L'entraînement à l'oral (abordé de manière indirecte lors du travail de plateau) pourra être renforcé par des exercices plus cadrés, individuels ou collectifs, correspondant davantage aux attendus de l'examen.

Du parcours pratique et théorique de l'année, le candidat est amené à retenir « une notion, un spectacle, un texte, une expérience » qui sera le point de départ de la deuxième partie de l'examen.

On peut imaginer ici :

- plusieurs exemples de notions abordées en classe : l'écriture de plateau, la distanciation, l'identification, le collectif, la performance, ...
- plusieurs exemples de textes : dramatiques ou théoriques, de praticiens ou universitaires, permettant d'approfondir, prolonger ou préciser tel ou tel point abordé en classe, sur le plateau, ou lors du parcours de spectateur
- plusieurs expériences vécues dans le cadre de l'enseignement, en fonction des ressources locales -en plus des spectacles proposés au regard des élèves : visite de théâtre, rencontre avec un artiste, un technicien, un membre de l'équipe administrative ou des relations publiques, participation à un festival, à un jury de spectateurs, stage, *workshop* ou atelier exceptionnel proposé par la structure partenaire, etc.).

Il importe que l'élève choisisse un événement ou une découverte marquant(e) de son parcours, susceptible de stimuler sa réflexion. L'équipe pédagogique l'amène à réfléchir aux raisons qui l'incitent à retenir ce point et à les formuler de manière claire et précise.

Comment articuler le travail entre les «renonçants» et les autres élèves?

Il faut distinguer les compétences recherchées à travers l'enseignement du théâtre, qui sont les mêmes pour tous les élèves et qui sont rappelées dans le programme⁶, des modalités pratiques d'évaluation (qui diffèrent selon que les élèves suivent l'enseignement de spécialité uniquement en première ou sur l'ensemble du cycle terminal). Tous les élèves travaillent les mêmes compétences.

Aussi convient-il d'engager chaque semestre l'ensemble du groupe dans un projet collectif réunissant ceux qui passeront l'examen en fin de première et ceux qui passeront l'examen en fin de terminale. L'esprit collaboratif est une compétence spécifique à l'enseignement théâtral qu'il convient de préserver et de valoriser.

Pour autant, le jour de l'examen, les «renonçants» présentent une scène (seuls ou à plusieurs) devant le jury, scène qui sera le point de départ de leur prestation orale.

Chaque élève aura travaillé au cours de l'année au moins deux scènes susceptibles d'être présentées.

- soit la scène travaillée rentre dans le cadre prescrit (monologue ou scène à 5 élèves maximum) ;
- soit elle n'est pas conforme aux attendus de l'épreuve (ce pourrait être le cas d'une scène chorale par exemple).

L'équipe pédagogique pourra, au moment d'élaborer son montage de textes ou de concevoir son projet, penser les choses en amont et concevoir le travail de plateau en fonction des exigences de l'examen. Il est aussi possible d'adapter postérieurement telle ou telle scène au cadre prescrit par la note de service (en demandant à l'élève concerné par l'épreuve de prendre en charge un peu plus de texte par exemple, ou en coupant telle ou telle partie du montage, etc.). L'enseignant veillera à anticiper ce travail au maximum, afin de ne pas mettre l'élève en difficulté le jour de l'épreuve.

Un candidat peut présenter une scène avec des élèves qui ne passent pas l'examen. Il revient au professeur responsable d'organiser les choses en interne et de choisir des partenaires qui ne mettraient pas le candidat en danger (par un texte non su ou des absences trop fréquentes par exemple).

Dans la mesure où les compétences évaluées par l'examen de fin de première correspondent aux compétences attendues pour tous les élèves, le professeur continue à organiser sa progression de manière globale. Tous les élèves doivent travailler la rédaction du carnet de bord, l'aller-retour réflexif entre la pratique de plateau et la construction théorique des savoirs, la culture théâtrale et la réflexion dramaturgique.

L'enseignant peut programmer quelques séances de pédagogie différenciée où, après avoir présenté l'épreuve de fin de première, il prépare les «renonçants» aux modalités de l'examen (accompagnement personnalisé pour le choix de la scène et de l'aspect retenu pour la deuxième partie, entraînements à l'oral -individuel ou collectif-, points méthodologiques, etc.), tandis que les élèves qui souhaitent conserver l'enseignement de spécialité théâtre en terminale peuvent de leur côté, mettre à jour leur carnet de bord, travailler une analyse de spectacle, ou amorcer un travail sur l'analyse de la captation...